

15 novembre 2019
Centre Culturel Athéna – Auray

LE PROGRAMME

Breizhmer

Université de la filière halieutique bretonne



ORGANISÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC



AVEC LE SOUTIEN DE



AG2R LA MONDIALE



Interventions d'ouverture

Philippe Le Gal, président du Comité Régional de la Conchyliculture (CRC) de Bretagne-Sud, président du Comité National de la Conchyliculture



L'objectif de l'université Breizhmer est de sensibiliser les élus aux problématiques toutes particulières que rencontrent les acteurs des filières des produits de la mer, l'approche de ces métiers ainsi que leurs particularités n'étant pas toujours évidentes. C'est une occasion, à travers plusieurs thématiques, d'engager ou de poursuivre le dialogue dans le but de déboucher sur des actions concrètes.

Ces actions ne pourront aboutir que s'il s'opère un renforcement du lien avec les élus, qui sont décideurs en termes d'aménagement et de développement, et qui portent également une responsabilité économique.

Les élus locaux rappellent d'ailleurs qu'ils sont bien conscients que les produits de la mer induisent une économie directe très forte sur leurs territoires, mais aussi indirecte, avec le tourisme notamment. Ils conviennent donc de la nécessité de travailler ensemble, professionnels de la mer, élus, et scientifiques.

Loïg Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne, résume la situation en expliquant vouloir simplifier certaines discussions complexes pour définir des stratégies, et à terme structurer l'avenir. Il est conscient du besoin de continuer à échanger sur différents sujets, que ce soit sur le partage de l'espace, les questions d'emploi ou de qualité de l'eau, ce qui fait de Breizhmer un évènement déjà incontournable pour les élus bretons.

Recrutement et renouvellement : le défi de l'emploi de la filière

Olivier Le Nézet, président du Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins (CRPMEM) de Bretagne, président du Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins (CDPMEM) du Morbihan

L'emploi dans nos activités est un sujet capital lié à la formation et l'attractivité des métiers. La Bretagne est reconnue comme une terre de marins, il faut garder les savoir-faire. L'attractivité vis-à-vis des jeunes est un problème partagé avec d'autres filières y compris à terre. C'est dû à un déficit d'image pendant de longues années. Les métiers de la production halieutique sont des activités économiques, il y a désormais des passerelles pour évoluer tout au long de son parcours professionnel. Les dernières initiatives de promotion des métiers notamment de France Filière Pêche et « Lignes d'horizon » porté par le CNPMEM sont très intéressantes.

Pour gérer les nombreux départs à la retraite, le tutorat est une option à privilégier. Il faut des choses simples. La formation générale y compris de haut niveau est bien mais il faut des matelots et des compétences pratiques. Ceux qui partent en retraite doivent transmettre leur savoir.

L'enseignement maritime n'est coupé des réalités, il existe de bons formateurs mais les référentiels sont parfois en décalage avec la réalité de terrain. L'autre problème lié au droit du travail et à la sécurité des jeunes est la difficulté pour embarquer : cela concerne les marées découvertes mais aussi les stages des jeunes qui se forment. Je souhaite que la Bretagne soit une terre d'expérimentation en la matière.

Les professions halieutiques attendent des actes pour atteindre les objectifs définis avec les élus. Les filières de production halieutiques sont à la croisée des chemins. BREIZHMER permet d'identifier les personnes ressources, cela peut aider les élus.

Les chiffres des effectifs sont stables. Ils sont cohérents avec les enjeux d'une pêche durable et de l'amélioration de la sécurité et du confort à bord. Pour la pêche, il faut les mettre en perspective avec le renouvellement de la flotte. L'emploi des filières de l'aval est aussi important, son destin est lié aux filières de production. Ce sont les mêmes enjeux pour les filières conchylicole et piscicole qui aujourd'hui exportent. La marque « Bretagne » est la meilleure promotion, possible pour les filières.



Avec, lors de la table ronde, la participation de Agnès Barbé (conjoint-collaboratrice de Sea Farmer), Annaïg Le Meur (députée du Finistère), Vincent Marhadour (étudiant en lycée maritime) et Michèle Kirry (préfète de la région Bretagne).

Partage de l'espace : comment concilier les usages ?

Philippe Le Gal, président du Comité Régional de la Conchyliculture (CRC) de Bretagne-Sud, président du Comité National de la Conchyliculture

C'est un véritable enjeu pour les filières, que ce soit par le biais du Brexit, où le partage de l'espace est une des questions centrales, pour la conchyliculture sur la frange littorale, ou encore pour les mareyeurs et les AOT (Autorisation d'occupation temporaire) qui leurs sont délivrées.

Les pressions se font par exemple de plus en plus fortes sur les espaces conchylicoles du fait de l'explosion du tourisme et de l'installation de rurbains ou de retraités, qui n'appréhendent pas forcément les enjeux de nos métiers et rend parfois la cohabitation difficile. Les professionnels qui souhaitent obtenir des espaces à terre, condition indispensable pour travailler, se heurtent fréquemment à des difficultés liées aux zonages administratifs ou encore à la mobilisation d'associations de riverains ou environnementales.

Il est nécessaire de rappeler que les activités des filières des produits de la mer sont des activités non délocalisables. C'est également le cas pour les mareyeurs, pour lesquels les AOT sont accordées pour de courtes durées, ne permettant pas aux professionnels de s'engager pleinement et se projeter dans le futur.

Il y a donc plusieurs demandes des filières : d'une part une demande de soutien politique des élus locaux et de relai des messages des filières auprès du grand public, et d'autre part une demande de simplification et de clarification de la part des élus sur les différents textes et leurs interprétations, afin de favoriser l'accès et surtout le maintien de l'espace aux professionnels.

Le projet d'EOLFI d'installation d'éoliennes flottantes sur le secteur de Groix/Belle-Île montre que l'accès à l'espace peut se faire en toute transparence, avec des compromis et une conciliation constructive lorsqu'il y'a un soutien des élus, qui peuvent jouer un vrai rôle de facilitateurs de la préservation des espaces dédiés aux filières de la mer.



Avec, lors de la table ronde, la participation de Christophe Chabert (directeur du développement grand ouest d'EOLFI), Christine Zamuner (maire de Loctudy), Armand Quentel (référént planification spatiale maritime du CRPMEM Bretagne).

La planification en mer est du ressort du Ministère de l'environnement et de la transition écologique. Ce ministère est aussi responsable de la gestion intégrée des zones côtières. C'est un processus qui a été parfois rugueux mais nécessaire. La conciliation et les synergies ont permis l'intégration des activités nouvelles vis-à-vis des activités traditionnelles.

Le document stratégique de façade (DSF) porte ces travaux. Il inclut des cartes où figurent des vocations mais je préfère le terme priorisation des activités en mer. Les secteurs du DSF sont définis du large vers la mer. Les parcs naturels marins et les schémas de mise en valeur de la mer (SMVM) sont des zones particulières qui devront compléter les travaux car ils ont un conseil de gestion. Au sein de ces secteurs, la participation des élus est très importante. C'est ce qui conditionne l'acceptabilité de ce processus. Le mode d'emploi n'était pas défini à l'avance, c'est une carence. Cela a créé des tensions, pas plus tard qu'hier se tenait un débat sur le maintien ou non des SMVM.

Il y a un lien terre-mer qui est bien plus que le trait que représente le littoral.

Breizhmer : la dynamique halieutique de Bretagne

Isabelle Thomas, préfiguratrice de l'association Breizhmer

Breizhmer est né de la volonté des professionnels bretons de la pêche, de l'aquaculture et du mareyage, d'unir leurs forces pour mieux défendre leurs activités, leurs métiers, promouvoir leurs produits et construire des outils en commun. Les professionnels ont choisi la 2^{ème} édition de l'Université Breizhmer, événement précurseur destiné à informer et à échanger avec les élus et les décideurs des territoires de Bretagne sur les problématiques de la pêche et de l'aquaculture, pour annoncer officiellement sa naissance.

Le Conseil d'Administration qui réunit les membres fondateurs (CRC Bretagne Nord et CRC Bretagne Sud, CRPMEM de Bretagne, ABAPP, Groupements du mareyage de Bretagne, OP Les pêcheurs de Bretagne, OP Cobrenord, les CDPMEM) a établi une feuille de route avec 4 priorités :

1. une plateforme numérique pour l'emploi et la formation ont la première vocation est de faciliter la mise en relation entre employeurs et salariés et recherche de travail,
2. un label- marque des produits de la mer de Bretagne qui garantisse au consommateurs la provenance, la qualité et la durabilité des produits,
3. la mise en commun d'outils scientifiques et techniques pour suivre et améliorer la qualité de l'eau et de l'environnement des ressources marines, innover sur les modes de production et anticiper les évolutions,
4. la défense et la promotion des activités de la filière auprès des décideurs, des consommateurs et des citoyens.



Perturbations du milieu : anticiper la transition écologique

Goulven Brest, président du Comité Régional de la Conchyliculture (CRC) de Bretagne-Nord

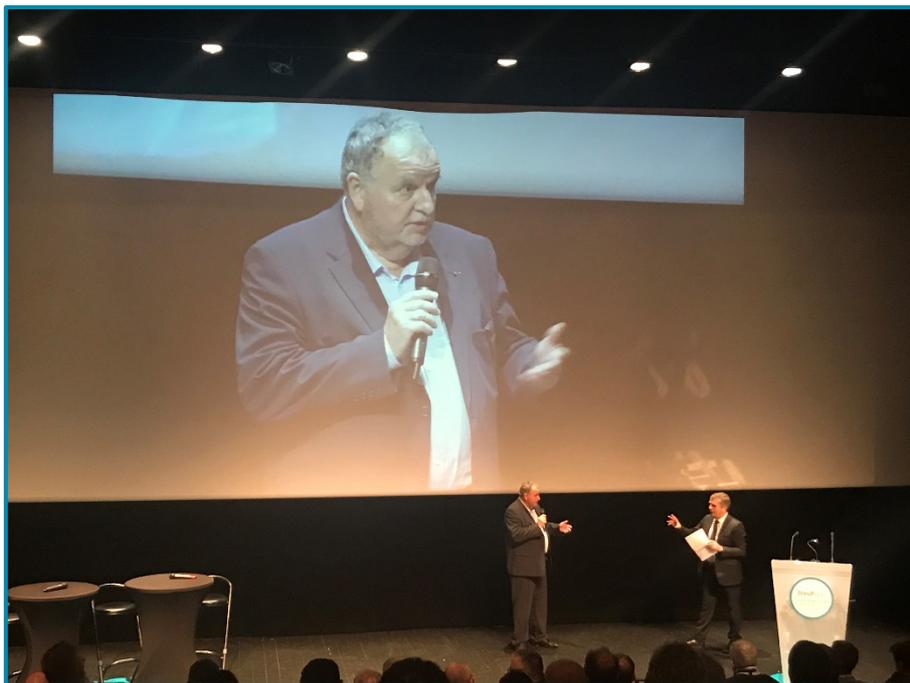
Conchyliculture et coquillage de pêche ressentent de l'impact du réchauffement climatique depuis de nombreuses années avec des hausse de 1,7°C sur certains bassins de production. Le 1^{er} ressenti est intervenu sur le phytoplancton, base de la nourriture des coquillages avec une évolution de l'équilibre des masses phytoplanctoniques. Des déphasages interviennent avec des besoins des coquillages qui ne correspondent plus à la nourriture disponible. Ces déphasages prennent leur sources dans le réchauffement climatique mais également dans l'évolution de la qualité de l'eau : développement des pathogènes, blooms phytoplanctoniques plus importants, modification génétique sur les coquillages (capacité de reproduction, croissance, déformation)...

Breizhmer

cela se traduit par des changements dans le travail des entreprises au quotidien : un ostréiculteur ne récupère que 18-24 individus semés contre 70 il y a 40 ans.

Les métiers de la pêche et de la conchyliculture sont pratiqués par des passionnés. Il est difficile d'imaginer le lendemain des activités. Les évolutions sont tellement rapides qu'il est impossible de prévoir demain.

La relation avec les associations est également un élément à prendre en compte dans le quotidien des activités halieutiques et aquacoles. Le temps passé à défendre nos métiers augmente considérablement et surtout nos productions et leurs impacts sur l'environnement. La France cumule un retard dans la croissance des productions aquacoles alors que d'autres, au cours de la même période, en dispose d'une à 2 chiffres. Les associations environnementales ont une part non négligeable dans l'absence de développement. Nos entreprises préfèrent investir à l'étranger face au tort causé par ces associations dont l'audience est certainement trop forte. Il est indispensable de renforcer la procédure d'octroi et de sécuriser les autorisations. Les élus locaux doivent effectivement écouter ces associations mais également nos entreprises et leur souhait de développer une activité économique présente tout au long de l'année, génératrice d'emplois...



L'« halieubashing » concerne essentiellement la pêche mais les autres activités le subissent également. La pêche a créé une association Blue Fish pour défendre le développement durable face à des associations qui bloquent les projets et l'absence de discussion.

La profession conchylicole a porté une étude sur les services écosystémiques pour montrer l'impact de la conchyliculture sur son environnement et réciproquement ; en démontrant la plus-value que l'activité conchylicole pouvait avoir sur le milieu. Cette étude se compose d'un film d'animation, de fiches de synthèse ainsi que d'un rapport complet qui s'appuie sur des données scientifiques reconnues.



https://www.youtube.com/watch?v=3qWN5f_w_yU&t=33s

Avec, lors de la table ronde, la participation de Julien Dubreuil (chargé de mission environnement du CRPMEM Bretagne), Julie Manceau (responsable de l'eau et de l'assainissement à la Communauté de Communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique), Fabrice Pernet (spécialiste de l'acidification des océans à Ifremer).

Brexit : ne pas attendre – Agir !

Jean-René Cadalen, président de l'Association Bretonne des Acheteurs de Produits de la Pêche (ABAPP)

Le 24 juin 2016, l'Europe découvre le résultat du vote des Britanniques en faveur de la sortie de l'Union Européenne : inconsciemment tout le monde se dit que cela ne va pas être simple !

Mais nous sommes alors loin d'imaginer, non seulement que ce coup de théâtre se transformerait en un feuilleton qui nous tient encore en alène aujourd'hui, mais également les innombrables conséquences en cascade de cette décision.

Qui plus est, nous sommes à la croisée de deux impacts majeurs :

- géographique : Car au-delà de l'impact sur l'économie européenne ou française, la Bretagne est particulièrement exposée.
- et sectorielle : Toute l'activité de la filière pêche, de l'amont à l'aval va s'en trouver bouleversé.

Toute la filière donc !

Il y a bien sûr la question fondamentale de l'accès aux zones de pêche britannique. Certains armements font la majeure partie de leurs prises dans ces eaux. Mais nos propres pêcheurs ne sont pas les seuls impactés ! Et nous savons d'ores et déjà qu'il va y avoir un report de l'effort de pêches d'autres régions ou pays de l'UE sur les eaux bretonnes...Avec malheureusement des conflits à la clé.

Pensons également aux apports en criées qui vont forcément s'infléchir. Et il y a des ports particulièrement exposés comme Roscoff, qui est le 1er port français en termes de proportion de son activité dépendant des eaux britanniques.

Et enfin, Il faut être conscient que nous entrons dans une aire de commerce international...Avec tout ce que cela implique ! Cela concerne autant la débarque de certains producteurs dans des bases avancées comme l'Irlande ou l'Ecosse, que l'importation des mareyeurs ou des criées. On pense bien évidemment aux tracasseries administratives, aux taxes rétablis...Mais ne perdons pas de vue que nous parlons de produits Ultra-frais qui ne supporteront pas les pertes de temps comme

les embouteillages à l'embarquement du ferry ou les contrôles phytosanitaires zélés à la descente...

Mais n'oublions surtout pas, que tous cela s'abat sur un maillage territorial majoritairement composé de petites entreprises à l'équilibre financier parfois précaire... 1 emploi en mer c'est 4 emplois à terre : immanquablement, il y aura de la casse !

Avec, lors de la table ronde, la participation de Bernhard Friess (directeur général des affaires maritimes et de la pêche – Commission européenne), Soazig Le Gall (armatrice, président de l'OP Pêcheurs de Bretagne), Dominique Thomas (armateur, président de l'OP Cobrenord), Frédéric Toulliou (mareyeur, président de l'Union du Mareyage Français).

Conclusion et clôture

Olivier Le Nézet remercie une native d'Auray qui a facilité la venue de Bernhard Friess : Valérie Laine. Il remercie pour leur participation les élus présents, le Préfet Maritime, Pierre Karleskind.

Philippe Le Gall souligne que le FEAMP 2 se décide actuellement à Bruxelles. Le FEAMP a appuyé notamment la filière conchylicole, le FEAMP 2 doit poursuivre cette voie.

Goulven Brest précise qu'il faut accompagner les changements et pratiques nécessaires. Le FEAMP doit appuyer l'innovation.

Pour Jean-René Cadalen, les contraintes réglementaires sont de plus en plus fortes. Le FEAMP peut aider à franchir le pas.

Enfin, Olivier Le Nézet conclut en précisant que le FEAMP doit être clair simple et pratique pour toutes les entreprises y compris les plus modestes.





**CRPMEM – Comité Régional des
Pêches Maritimes et des Elevages
Marin de Bretagne**

1, square René Cassin – 35700 Renens
02 23 20 95 95
crpmem-bretagne@bretagne-peches.org
www.bretagne-peches.org



**CRCBS – Comité Régional de la
Conchyliculture de Bretagne-Sud**

ZA Porte Océane – 7, rue du Danemark – 56400
Auray
02 97 24 00 24
accueil@huitres-de-bretagne.com
www.huitres-de-bretagne.com

**CRCBN – Comité Régional de la
Conchyliculture de Bretagne-
Nord**

2 rue du parc au duc – CS 17844 – 296798
Morlaix Cedex
02 98 88 13 33
contact@crcbn.com
www.coquillages-de-bretagne.com



**STEB – Syndicat de la Truite
d'Elevage de Bretagne**

2 rue du parc au duc – CS 17844 – 296798
Morlaix Cedex
02 98 88 30 67
animation@steb.bzh

**ABAPP – Association Bretonne des
Acheteurs des Produits de la
Pêche**

Espace des 3 Rivières – 11, rue Félix Le Dantec –
29200 Quimper
02 98 10 19 00
poisson@abapp.com
www.abapp.com



Breizhmer

Université de la filière halieutique bretonne

15 novembre 2019
Centre Culturel Athéna – Auray

ORGANISÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC

www.lemarin.fr
le marin

AVEC LE SOUTIEN DE



Breizhmer